

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE ou on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

Amanach Français.

Jeudi 7, (1794).—Prise de Nimègue, par le général Marceau.

NAVIRES ATTENDUS DE FRANCE.

La Louise Marie, du Havre, l'Espérance, et l'Automne de Bordeaux.

MONTÉVIDEO.

Octobre 5, 1844.

Les journaux que nous avons reçus de France vont jusqu'au 31 août, et contiennent d'intéressants détails sur le bombardement de Tanger par la flotte aux ordres du prince de Joinville. Nous publions les divers articles de ces journaux qui sont la meilleure réfutation aux diatribes du journal anglais *le Times*. La Presse française a trouvé, même en Angleterre, de puissants auxiliaires pour relever les insultes des prétendus correspondants du *Times*. Quelques hommes qui ne peuvent pardonner à la France de vouloir entrer en concurrence de puissance maritime avec l'Angleterre, et pour lesquels le moindre succès obtenu est un cauchemar étouffant, ont pu seuls concevoir l'ignoble idée d'insulter aussi grossièrement la marine française et le jeune prince qui lui promet un avenir capable de réparer les désastreux traités de 1814 et de 1815, qui consommèrent pour longtemps l'abaissement de notre marine, et purent faire croire à nos rivaux que la souveraineté des mers leur était dévolue pour toujours.

Ce sont sans doute ces mêmes hommes dont l'amour propre froissé par le refus que leur fit la France, au commencement de 1842, de sanctionner les traités de 1831 et 1833 sur le droit de visite, qui se vengent aujourd'hui de ce refus en outrageant le jeune amiral qui

prétend disputer aux Anglais leur omnipotence sur les mers. Omnipotence d'autant plus contestable qu'ils ont prétendus l'établir par des violations patentes du droit des nations, et à laquelle ils préludèrent par les faits aujourd'hui bien connus, qui se sont passés à bord des navires français le *Marabout* de Nantes, l'*Africaine*, de Marseille, la *Noëmi-Marie*, et quelques autres navires du commerce.

Avertis par ces outrages, on avait pensé que les ministres chercheraient le moyen d'abolir des conventions aussi désastreuses au commerce de la France, que contraire à sa dignité nationale; mais on avait compté sans M. Guizot, dont le ministère ne demanda, et par conséquent n'obtint aucune réparation. Au contraire, cette administration déplorable conclut, au mois de décembre 1841, un autre traité qui étendait le droit de visite à toutes les mers commerciales, excepté toutefois à celles qui baignent les possessions anglaises de l'Inde. Droit exorbitant qui consacrait des dispositions injustes, et jusques là restreintes à certains parages des côtes de l'Afrique et de l'Amérique. Déjà la Prusse, l'Autriche et la Russie avaient signé ce traité pour lequel M. Guizot réclamait la signature de la France; mais l'opinion publique se souleva contre cette inique prétention, et, au milieu de toutes les déplorables choses dont on avait donné le spectacle à la France, elle ne permit pas la ratification d'un acte qui consommait la ruine de sa marine.

On vit alors un fait devenu bien rare, mais bien consolant pour notre patrie, surgir du sein de l'assemblée législative. Tous les députés, à l'exception de cinq ministres se levèrent pour repousser cette odieuse prétention, et la ratification d'un traité aussi anti-national fut ajournée.

Mais les auteurs de ce projet, dont on espérait faire un actif instrument d'oppression pour la marine française, ne pardonnèrent pas ce rejet, et, dissimulant leur

rage, attendirent qu'une occasion se présentât de prendre leur revanche. L'affaire de Tanger leur parut favorable, le journal *le Times*, par eux stipendié, regut le mot d'ordre, et, au signal convenu, il essaya de jeter l'ignominie sur le jeune amiral et de deshonorer l'auteur de la *Note sur les forces navales de la France*, pensant qu'il en rejallirait toujours un peu sur les braves placés sous ses ordres, et sur la nation elle-même. A ce signal un fiel âcre et mordant tomba des plumes des vautours du *Times*, qui attribuèrent à des officiers de la marine britannique les grossières injures de sa prétendue correspondance; ce qui n'est ni probable ni vrai. Car ces insultes anonymes ne peuvent être imputées qu'aux hommes que nous indiquons plus haut; injures dans lesquelles la nation ni la marine britannique ne sont pour rien.

La Presse française, d'accord en cela avec les journaux d'Angleterre, reconnaît, que les officiers de la marine anglaise sont bien élevés, et n'ont pu, par conséquent, écrire de pareilles invectives, qu'ils sont braves et n'ont pu accuser de lâcheté ceux qui ont donné tant de preuves de loyauté et de courage. Il faut donc nous le répétons, laisser toute la responsabilité de ces dégoûtantes lettres à quelques alliés de M. Guizot, irrités du soufflet que leur donna la chambre des députés dans la question du droit de visite.

Paris, 30 août 1844.

BATAILLE DE LISLY.

ABD-EL-KADER.

La victoire d'Isly n'a pas été seulement un magnifique fait d'armes. Elle aura, elle a déjà eu de grands résultats. Elle est, comme le dit très bien le maréchal Bugeaud, la consécration de notre conquête d'Algérie, jointe au vigoureux coup de main de notre marine

Vous me manquez avec vos histoires.

—Si vous vouliez m'avoir demain, il y aurait moyen sur de me mettre en gaieté.

—Je vous entends. Allons! venez toujours, et l'on verra s'il nous reste un brin de tendresse pour un ancien ami.

L'abbé sortit tout palpitant de joie et d'espérance. Il se promit en homme sage de profiter du caprice de l'ingénue sans penser au reveil du lendemain et de voyer en même temps son amour, dans l'ivresse de ce dernier bonheur. Pour tout l'or de l'univers, Cordier n'eut pas voulu tromper Mlle Doligny, dans l'instant où elle se montrait pour lui bonne fille. Il raconta naïvement sans y rien changer, ses deux aventures avec l'hôtelière et la fille du maître de forges. L'actrice en riait de tout son cœur, l'abbé eut pourtant un peu de confusion lorsqu'il avoua qu'il avait donné la bague de sa première maîtresse; mais Mlle Doligny s'écria.

—Dieu soit loué! je tremblais en pensant que vous n'aviez pas un seul bijou à offrir à cet aimable enfant, non seulement je vous pardonne, mais je vous prie d'accepter une autre bague pour vous en servir en pareille occasion.

Mlle Doligny était de ces femmes dont l'imagination s'exalte aisément; le récit de l'abbé lui parut si drôle et si amusant qu'elle lui laissa tout juste le temps d'achever et qu'elle se mit à dire :

FEUILLETON.

LE DERNIER ABBÉ.

(Suite.)

V.

Le pauvre abbé ne comprenait pas qu'on put se séparer d'une personne aussi aimable; il lui semblait que les démons s'étaient emparés de lui par force, et le voitureraient dans les chemins de traverse pour le tourmenter. Il gagna la grande route au milieu de ses tristes pensées, le cocher de M. Dorand l'ayant mené à l'auberge lui souhaita un bon voyage. Un carrosse public qui allait à Paris emporta Cordier. A mesure qu'il s'avangait de la grande ville l'ordre se rétablissait dans ses idées et sa mémoire: il se rappela bientôt qu'il s'était mis en voyage à cause du désespoir d'amour, et il soupira en rêvant à l'ingrate ingénue; puis il se souvint de l'hôtelière de Mortain, et donna le mari à tous les diables, avec son bâton noueux; mais lorsqu'il venait après ce long circuit, à la fille du maître de forges, il faillit étouffer de douleur.

—Oh dit-il, j'aurais mieux fait de rester à Paris, que de courir les champs; je n'aurais eu qu'une peine au lieu d'en avoir trois, grand Dieu! quelle expérience! je sais ce qu'il en coûte de vouloir se faire trapiste.

En débarquant à Paris, Cordier loua une petite cham-

bré dans un quatrième étage de la rue Montmartre; il en paya prudemment le terme d'avance. Il alla dîner ensuite au cabaret, puis il fit cirer ses souliers et lut les affiches des théâtres: on jouait la Fausse Agnès! son cœur battit en voyant le nom de Mlle Doligny.

A onze heures du soir il était dans les coulisses de la Comédie-Française, debout à la même place d'autrefois, et suivant des yeux tous les mouvements de son infidèle.

—Vous voilà, mon cher abbé! lui dit la jeune actrice en s'arrêtant devant lui; on disait que vous étiez à la Trappe.

—C'est un grand hasard si je n'y suis pas entré.

—Est-ce par une aventure piquante?

—Par une suite d'aventures bien étranges.

—Venez me voir demain pour me conter cela.

—Non pas demain, il me serait encore trop pénible de retourner chez vous en ami.

—Vous m'aimez donc toujours.

—Je ne puis m'en empêcher aussitôt que je vous vois.

—Tantpis! l'abbé cela vous donne du chagrin.

—Avez vous été heureuse avec votre marquis?

—Il m'a planté là, le traître; mais je ne suis pas comme vous je me suis consolée. Aujourd'hui j'appartiens à un receveur de gabelles qui me fait mourir d'ennui; j'ai bien envie de le congédier. Je ne l'ai pas regu depuis un mois.

sur Mogador, elle assure notre paisible domination dans cette Algérie qui est devenue française; elle détermine la paix avec le Maroc et dompte la résistance des tribus arabes encore insoumises; elle donne à réfléchir à l'Angleterre qui est obligée de reconnaître à nos marins et à nos soldats, à leurs officiers, à leurs généraux, plus de mérites que ne leur en attribuaient les correspondants du "Times"; elle conserve à la France son héroïque et glorieuse renommée dans le monde; enfin elle met un terme à la lutte acharnée que continuait à soutenir contre nous le fanatisme de notre plus violent ennemi: elle fait tomber les armes des mains d'Abd-el-Kader.

L'empereur Muley Abd-el-Rhaman avait écrit à M. le maréchal Bugeaud une lettre dans laquelle il lui déclarait avoir donné l'ordre à tous les kaid et chefs de provinces de faire procéder à l'arrestation d'Abd-el-Kader et de le conduire à Fez. Il annonçait en même temps qu'il avait envoyé 400 cavaliers à la poursuite du marabout. Une lettre d'Alger du 23 août dit: "On assure que l'un de nos officiers les plus distingués, attaché aux affaires arabes de la province d'Oran, a écrit qu'il a eu dans les mains une circulaire du maréchal-gouverneur aux khalifas de l'Algérie, qu'il informait de cette importante nouvelle." (L'envoi des 400 cavaliers noirs ayant ordre de s'emparer d'Abd-el-Kader.) Nous croyons, en outre, pouvoir donner pour certain que la même nouvelle a été annoncée officiellement par une lettre de M. le maréchal Bugeaud, reçue hier au ministère de la guerre.

Les correspondances des journaux du Midi et d'Alger, que nous recevons ce matin, vont plus loin: elles annoncent positivement qu'Abd-el-Kader a été pris par les troupes que l'empereur avait envoyées à sa poursuite. Nous nous faisons un devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs toutes les versions dont l'accord semble confirmer cette nouvelle importante.

—En vérité mon cher gargon, je crois que je vous aime de toute mon âme.

Elle aurait dû ajouter par réflexion, pour jusqu'à demain.

Mais elle n'en fit rien, parce que les cœurs les plus inconstants ont cela de bon, que l'expérience ne les apprend pas à connaître leur fragilité. Comme ce retour de tendresse était du bien inespéré, l'abbé y trouva en même temps le prix de ses chagrins passés, et le courage nécessaire pour la rupture du lendemain.

Lorsqu'arriva l'instant de la séparation, Cordier quoique résigné à son sort voulut cependant emporter quelque souvenir de ce jour heureux. L'ingénue lui offrit à choisir parmi les bijoux; mais l'abbé n'y trouva pas ce qu'il désirait; en regardant autour de lui dans la chambre, il aperçut le chat de Mlle Doligny qui dormait sur la toilette au milieu des pots de rouge et des boîtes à poudre; c'était une jeune bête fort espiègle, qui avait pour lui une préférence sur les autres habitués de la maison, car Cordier savait se mettre bien avec tout le monde.

—Donnez moi votre chat, dit l'abbé en posant sa main sur le dos du petit animal qui ouvrait à demi les yeux et les refermait sans défiance en recevant les caresses de M. Cordier.

—Je vous le donne dit l'ingénue, mais c'est un vrai sacrifice, la pauvre bête fera maigre chair plus d'une fois.

Alger. 22 août.

"Deux bateaux à vapeur, arrivés hier d'Oran, chargés des dépouilles de l'empereur de Maroc, nous apportent les nouvelles suivantes, qui nous paraissent être vraies.

"A la suite de la bataille d'Isly, Abd-el-Kader, cherchant un refuge vers la province d'Oran, aurait été poursuivi et pris par 4 à 500 cavaliers de la garde noire de l'empereur.

"Il serait en ce moment retourné auprès du fils de l'empereur, qui demande à traiter de la paix: mais le maréchal Bugeaud exige avant tout qu'on lui livre Abd-el-Kader.

"Le maréchal-gouverneur est attendu ici sous quelques jours.

"— Nous espérons voir bientôt le pays entièrement pacifié."

La même lettre dit que le nombre de morts que les Marocains ont laissés sur le champ de bataille est, non pas de 800, comme l'indiquait le bulletin du maréchal; mais bien de 2 à 3,000.

D'un autre côté, nous lisons dans la "Gazette du Midi", du 27 août.

"La frégate à vapeur, l'*Orénoque*, arrivée le 25 à Toulon, est venue confirmer la nouvelle de l'enlèvement d'Abd-el-Kader, que notre correspondance algérienne avait déjà fait pressentir, mais sans la garantir encore. Il est certain aujourd'hui qu'Abd-el-Kader a été interné dans le Maroc."

Un supplément du "Toulonnais", contient une lettre d'Alger qui donne des détails plus positifs:

Alger, le 28 août.

"Le navire à vapeur du commerce le *Sully*, est arrivé ce matin dans notre port, venant d'Oran, apporte la nouvelle suivante:

"L'empereur du Maroc apprenant la défaite de son armée et la brillante victoire remportée sur son fils par le général Bugeaud, a immédiatement envoyé 400 de ses cavaliers pour s'emparer d'Abd-el-Kader. L'émir a été rencontré, fait prisonnier et conduit auprès de l'empereur qui en a aussi été informé le général Bugeaud. On pense qu'il sera livré à la France.

"A l'arrivée de cette nouvelle au camp français, le maréchal a fait publier une proclamation qu'il a communiquée à tous les khalifas, dans l'espoir de s'attacher définitivement ceux qui, par crainte, n'osaient se prononcer pour la France et d'avoir la soumission des tribus qui n'avaient pas encore reconnu notre autorité.

"M. le colonel Eynard, aide-de-camp de M. le général Bugeaud, qui s'est embarqué à Djemma-el-Gazaout sur l'*Orénoque* le 20 août, ainsi que M. le colonel Foy,

—Je vous promets qu'il aura son déjeuner tant qu'il me restera un sou dans la poche.

—Eh bien! emportez-le.

L'abbé embrassa pour la dernière fois sa maîtresse, prit le chat et disparut.

VI.

Plusieurs années s'écoulèrent, pendant lesquelles l'histoire du bon abbé n'offre rien de remarquable. Nous en avons même perdu le fil un moment: en 1780, on ne trouve nulle trace de lui, si ce n'est dans une occasion solennelle? Le jour où M. Moreau maria sa fille aînée. L'abbé devait trop à l'architecte du roi pour manquer d'apporter son cadeau de noces. Il donna une boîte en bois blanc qui valait bien vingt sous, et dans laquelle était un briquet et des allumettes, avec cette inscription sur le couvercle: *fat lux!* Cordier avait tracé ces mots de sa plus belle main; car il était habile calligraphe. Le présent n'était pas considérable; mais Mlle Moreau connaissait la fortune de son ami et savait bien de quel cœur venait ce modeste cadeau. Elle l'accepta d'aussi bonne grâce que s'il eût coûté mille écus. Après cela, Cordier ce qu'il fut personne n'a su nous dire ce qu'il avait fait jusqu'en 1791 où nous le voyons réparaître toujours aux prises avec le destin contraire, et toujours ingénieux et fécond en expédients.

L'étoile de notre abbé le conduisit un beau jour à la

"aide-de-camp du ministre de la guerre, ont apporté à Alger la tente du fils de l'empereur du Maroc ainsi que son parasol et plusieurs drapeaux pris à l'ennemi. Ces objets ont été exposés à la curiosité de la population et seront envoyés plus tard en France.

"Plusieurs khalifas et chefs de tribus, entre autres celui de Nedroma, ne voulaient pas croire à la défaite de l'armée marocaine, aussi sont-ils venus à Alger pour voir les objets pris sur l'ennemi. Ils ont pu se convaincre de la réalité, car ils ont parfaitement reconnu les objets appartenant au fils de l'empereur."

Le "Semaphore" de Marseille, confirme, de son côté, ces nouvelles.

"Une circonstance extrêmement intéressante, dit-il, et que nous n'osions d'abord annoncer, à défaut de renseignements d'une authenticité incontestable, celle de la capture d'Abd-el-Kader par les gardes du corps de l'empereur Abd-el-Rhaman est donnée comme certaine dans toutes les lettres arrivées de l'Algérie par la frégate à vapeur l'*Orénoque*, entrée à Toulon le 25, à 7 heures du matin."

Le "Sud", journal de la préfecture des Bouches-du-Rhône, s'exprime ainsi:

"D'après un bruit universellement répété ce matin dans notre ville, les Marocains auraient saisi Abd-el-Kader et auraient mis sa personne à la disposition du maréchal Bugeaud. Il s'en faut de beaucoup que cette nouvelle soit dénuée de fondement. Une lettre d'Alger, à la date du 23, parle de cette capture comme d'un bruit général, ment répandu à Alger. D'autre part, un supplément publié par le *Toulonnais* annonce aujourd'hui le même événement.

"Le colonel Foy, aide-de-camp de M. le ministre de la guerre, qui a quitté Djemma-el-Gazaout le 20, et qui a traversé hier notre ville, parlait, lui aussi, de la capture de l'émir comme d'un fait que l'on regardait à Alger comme accompli. Enfin l'amiral commandant de la marine à Alger, M. Rigodit, a écrit à M. le préfet maritime de Toulon une lettre qui donne la même nouvelle, en ajoutant qu'elle mérite confirmation. Nous ne sommes donc nullement surpris que la voix publique annonce aujourd'hui dans tout Marseille un fait qui serait d'une si grande influence sur la situation: mais nous croyons qu'il est de notre devoir de déclarer que cette opinion ne repose sur aucune dépêche officielle parvenue à notre connaissance."

Il serait à désirer que le ministère publiât la lettre qu'il a reçue hier de M. le maréchal Bugeaud. Le pays est fier du courage de l'armée et du succès de ses armes; mais il ap-

Bourse et le lecteur va reconnaître que le temps et les traverses n'avaient rien changé à son caractère. Les négociants s'assemblaient alors dans les terrains de Notre-Dame-des-Victoires. L'abbé y était à peine depuis une heure, examinant avec curiosité ce qu'on faisait, lorsqu'une idée lumineuse lui vint à l'esprit, il était assez observateur; il remarqua tout de suite que dans cette foule agitée de gens qui tâchaient de se duper les uns les autres, le moyen en usage était de répandre de faux bruits. Sur six nouvelles qu'on débitait, cinq au moins étaient des mensonges, Cordier comprit aussitôt que s'il trouvait à parier contre les porteurs de nouvelles, il gagnerait cinq fois pour une qu'il perdrait. Afin de mettre sans tarder la chose en exécution, il s'approcha d'un groupe où l'on contait un événement tout récent, et après avoir salué poliment la personne qui avait la parole, il lui dit avec sang-froid.

—Je parie douze sous, que ce bruit est une erreur.

—Vous avez donc lui dit-il des raisons de croire le contraire de ce que j'avance.

—Aucune raison; mais je parie que ce bruit n'a pas de fondement.

—C'est donc pour le plaisir de me contredire?

—Point du tout; mais si vous êtes sûr de ce que vous avancez, tenez la gageure; douze sous ne sont pas la mort d'un homme.

(La suite au prochain numéro.)

prendrait avec joie les résultats de ce triomphe qui rétabliraient la paix.

Mais le ministère a surtout un devoir important à remplir. Le prince de Joinville et le maréchal Bugeaud, la flotte et l'armée, l'ont rendu maître de la situation plus qu'il n'espérait l'être. La France a pour elle le droit et la force; elle doit dicter ses lois. Il ne suffit plus qu'Abd-el-Kader soit interne dans le Maroc. Faible garantie! Il faut un gage plus sérieux des intentions de l'empereur et de la paix promise. Abd-el-Kader doit être remis entre les mains de M. le maréchal Bugeaud, comme le maréchal lui-même l'a demandé. Il faut briser ce farouche instrument de guerre, pour que l'œuvre féconde de la colonisation se poursuive et s'achève en Algérie. Toute autre solution, qui resterait au-dessous des légitimes exigences du maréchal, serait un abandon coupable des droits de la France.

(Patrie.)

La lettre de M. le maréchal Bugeaud, reçue hier au ministère de la guerre, est datée du 18.

On annonce le retour du maréchal à Oran. Il avait laissé le commandement en chef de l'armée au général Lamoricière.

Un journal dit qu'il a été question dans le conseil, sur la proposition d'un des membres du cabinet, de nommer M. le maréchal Bugeaud duc d'Isly, mais que le ministre important s'y est opposé, en alléguant que cela semblerait annoncer l'intention de donner trop d'importance à la victoire, et exciterait davantage les susceptibilités de l'Angleterre.

En 1832, après la prise d'Anvers, il fut aussi question de nommer l'illustre maréchal Gérard duc d'Anvers. On renonça à cette idée parce que la création de titres nobiliaires ne parut plus conforme à l'esprit du nouveau régime politique que la révolution de juillet avait constitué. C'était là, du moins, un scrupule qui se comprenait. Mais, aujourd'hui, quand on a déjà nommé, sans motif, tant de comtes et de barons pris dans les rangs les plus obscurs de la diplomatie, la crainte que ressent M. Guizot dicte ses lois honteuses, et l'on n'ose pas donner à un maréchal de France un nom de victoire, de peur d'effaroucher l'Angleterre!

BOMBARDEMENT DE MOGADOR.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire ici, d'après l'*Algerie*, la lettre d'un officier de marine, l'un de ceux qui ont pris une part glorieuse au combat de Mogador. Comme ce journal, nous voulons conserver à cette lettre son enthousiasme et son ardeur :

Devant Mogador, 15 août.

... Vive Dieu! le 15 août est une fois de plus un beau jour pour la France!

Tous, sans exception, nous avons fait notre devoir. A deux heures les trois vaisseaux et la *Belle Poule* étaient embossés faisant face à la ville, sous un feu bien nourri et bien pointé qui partait de toutes les batteries de la marine, de la casba, de la ville et de l'île.

De notre côté, nous n'avons commencé notre feu que quand les vaisseaux ont été prêts.

Mais alors nous avons ouvert sur la ville un feu terrible qui a duré pendant deux heures. Les batteries nous répondaient toujours. Un épais nuage de fumée s'éleva et obscurcit le ciel. Enfin, le feu de la ville a cessé lorsque la *Belle-Poule*, quittant le poste qu'elle avait occupé à l'extrême gauche, est venue se placer à droite dans la baie, faisant face aux batteries de la marine, entre leur feu et celui de l'île qui se croisaient. Elle a tiré plusieurs bordées tribord et babord, qui ont éteint le feu ennemi.

Alors seulement nous avons pu voir les affreux dégâts que nous avions faits aux fortifications de la ville.

Chacun devait avoir sa part de péril et de gloire; les trois bricks, l'*Argus*, le *Cassard* et le *Volage*, vinrent s'embosser vis-à-vis des batteries de l'île et les réduisirent au silence.

Les bateaux à vapeur le *Pluton*, le *Gassendi*, le *Phare*, passèrent alors majestueusement au milieu de l'escadre aux cris de vive le roi! portant à leur bord les troupes de débarquement et traînant à la remorque les embarcations à l'aide desquelles le débarquement devait s'opérer.

M. le capitaine de corvette Duquesne, désigné pour le commandement de ces troupes, dirigea cette opération, qui fut promptement accomplie. A peine à terre, le commandant Duquesne, à la tête de nos soldats de marine, s'élança à la baïonnette sur la batterie qui commandait la plage. Il fut reçu par une centaine de tirailleurs embusqués derrière les rochers, qui, malgré l'avantage de leur position, ne purent arrêter l'élan de nos troupes.

Les défenseurs de l'île étaient au nombre de 400 environ. Ils se réfugièrent dans le principal corps de bâtiment, là où se trouve la mosquée.

Rendons justice à ces braves! Ils s'y sont défendus si vigoureusement qu'il nous a fallu enlever d'assaut toutes les portes, tous les couloirs de communication. Chaque maison exigeait un siège. Cependant la nuit approchait; nos troupes étaient épuisées par une fusillade très vive, et il fallait être maître avant la nuit.

C'est dans ce moment décisif que l'amiral descendit à terre. Prince par la bravoure comme par le rang, il s'élança sans armes à la tête de la colonne d'attaque, et redoubla ainsi l'enthousiasme de nos troupes. Déjà cinq officiers avaient été tués ou blessés à côté de lui.

Cette noble témérité décida de la victoire. Nos troupes s'emparèrent des abords de la mosquée; les maisons furent envahies, les défenseurs passés à la baïonnette et jetés à la mer.

Je vous ai dit que l'île comptait 400 défenseurs. Sur ce nombre il avait 200 soldats réguliers et 200 Kabyles. On a compté 150 cadavres flottant parmi les vagues. Nous avons fait 150 prisonniers, dont 35 blessés. Les 100 autres ont tenté de se sauver à la nage, mais la plupart ont été brisés sur les rochers; quelques uns seulement, les meilleurs nageurs, ont pu gagner la terre.

Nous avons éprouvé quelques pertes. M. Potier, lieutenant d'artillerie de marine, a été tué; 5 sous-officiers et soldats ont en le même sort. Parmi les blessés, on compte 17 sous-officiers et soldats. L'un d'eux vient d'être amputé du bras. Il y a quelques blessures très graves.

L'escadre a éprouvé des pertes non moins sensibles :

Le *Jemmapes* a eu deux hommes tués, 7 blessés mortellement, parmi lesquels se trouve M. Noël, élève de marine très distingué, 11 blessés gravement et un grand nombre de contusionnés.

Le *Triton* a eu 1 homme tué et 8 blessés.

Le *Suffren* et la *Belle-Poule*, qui ont été placés de manière à faire beaucoup de mal sans être trop directement enfilés par les batteries ennemies, n'ont eu que des contusionnés;

Le *Volage* a eu deux hommes tués et un blessé.

Le *Pluton* a eu 3 blessés et l'*Argus* 2.

Je ne connais pas encore les pertes des autres batiments.

La ville de Mogador est dentelée à jour; elle a dû éprouver des pertes considérables. (La Patrie.)

Suite de la réponse des feuilles françaises aux insultantes diatribes du Times. (Voir notre avant dernier numéro.)

LA REVUE DE PARIS.

Les feuilles anglaises s'attachent aujourd'hui à soulever des folles passions en Angleterre: elles ne priveront pas la France des avantages de la justice et du droit dans les affaires d'Otaïti et de Maroc, et ce n'est pas peu de chose que d'avoir de notre côté la justice et le bon droit. La justice de la cause de la France que les contradictions de la presse de Londres ont rendu encore plus palpable, doit lui assurer un auxiliaire dans la partie raisonnable de la nation britannique. La presse de Londres le reconnaît, puis qu'elle cherche à se créer des auxiliaires en France, au moyen de l'intimidation: et c'est là en effet la seule tactique de la presse anglaise: elle travaille à nous persuader et elle espère que ses exigences nous forceront à

céder; elle ne se donne point la peine de nous prouver que nous sommes dans l'erreur, elle veut nous convaincre que nous sommes faibles. Elle ne réclame point au nom de la justice, elle somme au nom de la force. La France, si nous ajoutons foi à ces journaux, est remplie d'éléments de désordre. Nous devons craindre, à la mort du roi une collision entre les partis politiques et les folles tentatives des prétendants. Si nous préférons la guerre à la tranquillité, nous causerons une conflagration européenne, une guerre dans laquelle la France aura à soutenir le choc de toutes les monarchies alliées. L'Angleterre au contraire, forte de ses institutions de son gouvernement, de ses traditions, de ses alliances avec les puissances du nord veut nous dicter toutes les conditions qu'il lui conviendra.

Les anglais ne réussissent point à nous persuader qu'ils désirent les hostilités: nous ne croirons jamais qu'ils veuillent se précipiter dans une guerre continentale à cause de la reine Pomaré, ni que cette lutte soit dans leur intérêt. C'est une opinion générale en Europe que la guerre est plus que la paix favorable à la prospérité du Royaume-Uni. Il fut un temps où il en était ainsi, mais non aujourd'hui. Pendant les guerres de la république et de l'Empire l'Angleterre a pu faire face à ses dépenses, peut-être même s'enrichir au moyen des progrès rapides de son industrie; et il est vrai que les embarras intérieurs, les crises commerciales, les révoltes des ouvriers, n'ont commencé que depuis la paix; mais il existait une cause à ce phénomène singulier qui ne pourra jamais se renouveler.

L'Angleterre fut riche et florissante pendant les guerres de la République et de l'Empire, parce qu'elle avait alors le monopole du commerce et des manufactures, qu'elle n'avait assurément perdu pour toujours. Depuis trente ans jusqu'à ce jour, les manufactures se sont tellement multipliées sur le continent, elles ont créé des intérêts si nombreux et si considérables qu'il serait désormais impossible à l'Angleterre d'arrêter leur progrès, à moins qu'elle ne sortit victorieuse d'une guerre contre l'Europe entière. Nous déclarons aux journaux anglais que leurs déclamations ne produiront aucun effet sur les esprits solides. Dans l'intérêt de leur propre dignité il conviendrait qu'ils fussent plus sobres de menaces.

Nous devons nous estimer heureux d'avoir provoqué l'explication suivante, et nous l'enregistrons avec d'autant plus de plaisir qu'elle rend hommage à l'équité de M. l'amiral, que nous n'avons jamais eu la prétention de mettre en doute.

Nous n'avons pas dit, et nous n'avons jamais pensé que le sac aux lettres avait été retenu par M. l'amiral; mais nous avons supposé d'après les plaintes et les indications qui nous sont parvenues, que le retard éprouvé provenait, ainsi qu'on l'assurait, d'une exigence déplacée de M. Pichon.

Du reste, nos lecteurs seront satisfaits d'apprendre avec quelle sollicitude messieurs les acquéreurs du monopole, de la poste veillent à leurs intérêts, et avec quelle complaisance M. l'amiral a secondé cette bienveillante attention.

Montevideo, 6 novembre 1844.

M. le Rédacteur du *Patriote Français*.

C'est avec le plus grand étonnement, monsieur, que nous venons de lire dans votre journal de ce jour, un article relatif à la correspondance arrivée hier par *La Claire* de Bordeaux, et dont dit l'auteur de l'article, la distribution a été retardée par la faute de monsieur l'amiral français. Nous venons déclarer, monsieur le rédacteur, que le fait est faux, entièrement faux. Il n'est pas vrai que le sac aux lettres ait été retenu par monsieur l'amiral. Le sac est arrivé à la poste parfaitement cacheté, et le secret de la correspondance n'a éprouvé aucune violation. L'auteur de l'article qui se montre si jaloux du progrès des intérêts français peut se rassurer, les ordres nombreux de messieurs les négociants français ont pu partir pour la capitale voisine. Au reste aucun de ces messieurs ne s'est plaint.

Monsieur l'amiral français s'est prêté avec la plus grande complaisance à ce que nous lui avons demandé dans l'intérêt du commerce français, et nous saisissons cette occasion pour lui en témoigner notre gratitude.

Nous vous prions, monsieur le rédacteur, de faire insérer ces quelques lignes dans le journal qui paraîtra demain. C'est un service que nous attendrions de votre impartialité.

Nous avons l'honneur M. le rédacteur, de vous saluer.

Los Rematadores del Correo.

Chez MM. Isabelle et fils, rue des Trente-trois n. 81, on trouve les articles suivants :
Pommes de terre nouvelles en paniers de 40 livres.

Prunes de Bordeaux en pobans.

Cognac en caisse.

Bière du Havre, en bouteilles.

Cigares d'Allemagne, forme régalia.

Champagne mousseux. 1re qualité.

Madère sec, en bouteilles et en futs.

Malvoisie id. id.

Vieux medoc id.

Vin blanc de Grave, en barriques.

Fruits à l'eau-de-vie.

Id. au vinaigre.

Sardines "Rodel."

Liqueurs fines et anisette.

Café Martinique.

Papier à Journal.

Id. Florette.

Id. ministre.

Id. à lettre, aux armes et sans armes.

Pointes de Paris, plâtre en barriques, verres à vitres, zinc en feuilles etc., le tout aux prix les plus modérés.

AVIS.

La personne qui a perdu une lettre signée EMILIO UGARTECHE peut la réclamer au sergent-major de la compagnie de voltigeurs du troisième bataillon de la seconde légion de G. N.

AVIS.

Montevideo, novembre 2 de 1844.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le No. d'hier de votre journal, a paru la réparation d'honneur que Mlle Marceline Lortès a faite à Me. Pabon, pour une accusation de vol, dont celle-là soupçonnait Me. Pabon être l'auteur. L'irrégularité qui existe dans l'énoncé de l'avis du vol, comme dans la mystification du nom de l'accusatrice, et plus encore l'acte de générosité qui a porté secrètement un cœur à une compassion, toute de charité, à ma perte à laquelle, je ne pensais point que quelqu'un ou quelqu'une eût pris part, me font un devoir sacré de vous adresser ainsi qu'au public quelques remarques sur l'avis publié....

D'abord la loi de la vérité et celle du public m'imposent de rétracter la mystification du nom de Portes, qu'une atteinte impénétrable de modération pour la sensibilité de mes mœurs a mis indûment au jour, par mon propre nom Deloste. Je remercie de la prévoyance.... à ma susceptibilité.... Qui remerciez-vous ? Me demandez-vous. Je n'en sais rien.... Ah ! je n'y songeais pas ! Je remercie avec obligeance, au lieu de me plaindre avec raison. Indiscrétion, le qualifierons nous, ou plus laconiquement parlant hardiesse ? Pourquoi n'avoir pas puisé de la source propre les indices nécessaires à la haute publicité de mon nom, de l'expositions de l'événement. Pourquoi s'être permis de signer pour moi la publication, sans m'en avertir ? J'aurais fourni les matériaux propres pour la rendre d'abord vraie, ensuite plus authentique et persuasive, Excès d'hardiesse ! je le pardonne en faveur de l'intention que l'on a eue d'épargner ma modestie. Mais la modestie ne doit point être cachée sous le manteau de l'obacurité, sa lumière ne doit jamais s'occlipser. Petite indiscrétion, avez-vous dit ? Mais non : les réservoirs d'une balance, doivent être dans la tenue horizontale ; on a voulu contrebalancer par cette modification l'erreur de la

transformation d'un armoire en une commode, et la descente dans cette commode d'un tiroir, ou autrement l'armoire s'est transformée en commode, et la boîte de carton de Pandore, où étaient fermes le bien et le mal, s'est travertie en tiroir de bois. Ah ! je me plains, au lieu d'exprimer ma gratitude pour la honte qu'on a eue de m'épargner le débours de l'insertion de l'avis. Un riche ou une riche ont pris part à ma perte. Allons ! reconnaissance, sors du sein de l'ombre, et élève à la bienfaisance debonnaire un monument mémorable, et toi public, sache que je suis Marceline Deloste.

Avant que d'en terminer, je pardonne celui ou celle qui a volé les trois onces. Je me sou mets à publier authentiquement que je fais abnegation des soupçons que j'ai contre Mme Pabon, n'ayant point de preuves pour attester le vol ; en un mot, reconnais la publication de l'avis d'hier, en changement le nom de Lortès par mon nom propre Deloste, et en y faisant paraître dans sa forme réelle, un armoire sans clef et sans tiroir, au lieu d'une commode avec tiroir.

Je vous salue respectueusement.

Marceline DELOSTE.

AVISO.

Una ama de leche desea encargarse de la crianza de algun niño, arviendo que goza de muy buena salud: la persona que la necesitare, ocurrirá a la calle de Perez Castellanos No. 127, con quien podrá tratar.

La pulperia sita en la calle del 25 de Agosto en el Cubo del Norte, de la propiedad de D. Juan Marin, se ha vendido; el que tenga cuentas con dicho señor, puede en el término de tres dias ocurrir a dicha casa que será satisfecho.

A LOUER

Les appartemens du premier et magasins intérieurs de la maison Cadillon rue 25 de mai n° 240 et 248 : s'adresser rue Ituzaingo no 30 et 32.

AUX AMATEURS.

A la fabrique française de Chocolat et magasin de Comestibles de Lagisquet, rue des Trente-Trois, n. 124. on trouvera les articles suivants, à des prix modérés et d'excellente qualité.

Saucisses truffées à la graisse, en pots de 8 à 10 livres.

Cervelas " " "

Andouillettes " " "

Saucisses sans truffes " en pots de 18 et 29 livres.

Cuisses d'oie " " "

Jambonneaux " " "

Pieds de porc " " "

Filets " " "

Langues de bœuf " " "

" de mouton " " "

Beurre frais de la Prévallais en caraffes fermée à l'éméri.

Saumon et alose en tranche à l'huile.

Lait doux, Bouillon gras.

Cepes à l'huile, Petits pois.

Groseilles, framboises, fraises, et cerises au sirop.

Patés de toutes classes, et enfin un assortiment de conserves fraîches. Huile de Bordeaux à 5 piastres la caisse.

AVIS DU MINISTRE DE LA GUERRE.

Comme il est d'urgence de compléter les montures de la cavalerie de la garnison, les patriotes sont invités à vouloir bien remettre au magasin général, à celui de la guerre, ou au quartier général, les objets d'armement qu'ils peuvent avoir. Ce service est de la plus grande importance.

BISCUITS DE PREMIERE QUALITE.

à 8 piastres.

En vente dans la rue du Cerrito, n. 20, libre du droit établi par la commission.

AVIS IMPORTANT.

Il a été volé par escalade et par bris ou effraction de scelle dans la nuit du samedi au dimanche 24 et 25 août, dans la boutique du failli Louis Dourteau, ci-devant marchand tailleur, rue du 25 Mai, Nos 163 et 165, une quantité considérable de marchandises qui y avaient été déposées, provenant d'un embargo opéré par l'autorité judiciaire dans une maison où elles avaient été recelées, consistant en draps, casimir, soieries, cotonnades, étoffes diverses, etc., etc.

Une forte récompense est assurée à quiconque pourra mettre sur la voie des voleurs, receleurs et marchands.

S'adresser aux syndics de la faillite Louis Dourteau MM. Soule, L. Faucon et Mathieu.

AVIS INTERESSANT.

A louer, rue de Solis, N.° 24, derrière Saint Francisco, une maison ayant deux étages, elle est propice pour une maison de commerce, pour une famille, et même pour un consulat.

Vu les circonstances, le propriétaire se contentera d'un modique loyer.

On la louera en tout ou en partie, et, au besoin, on louera des pièces toutes meublées.

S'adresser dans la même rue N.° 31.

AVIS AU PUBLIC.

A VENDRE.

Les propriétaires du magasin de comestibles et boissons, situé rue du 18 juillet No. 54 et 56 près du Lion d'Or, devant partir pour l'Europe, les personnes qui désireraient en faire l'acquisition peuvent s'adresser au dit magasin.

Montevideo octobre 10 de 1844.

A LOUER.

Dans la rue des Pêcheurs, aujourd'hui des Trente-Trois, une maison convenable pour un commerce de détail. S'adresser rue de las Piedras num. 69.

ON DEMANDE.

Pour un petit ménage une fille, sachant cuisiner à la française. S'adresser rue de l'Arand n° 253 sur la place.

A LOUER.

Une maison située dans un quartier tranquille et possédant toutes les commodités nécessaires. S'adresser pour la voir rue d'Al. zaybar No. 50.

AVIS.

On desire trouver à acheter un billard français bon marche avec toutes ses accessoires. S'adresser rue del Cerrito 167.

Montevideo le 24 juillet 1844.

Arsene Lermelle.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No. 34